



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du tourisme en France

Question écrite n° 32655

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la situation du tourisme en France. En effet, suite à la crise sanitaire, les professionnels du secteur s'inquiètent pour leur avenir. La fermeture des frontières, la baisse importante du trafic aérien ou encore la chute du tourisme mondial (65 % sur le premier semestre) sont à l'origine d'une reprise difficile cet été 2020 ou en cette rentrée. De plus, les projections pour les prochains mois semblent mauvaises, voire dramatiques. L'activité pourrait ainsi chuter de 75 % cet hiver, ce qui ne présage rien de bon pour les entreprises. Si, en France, les aides de l'État (prêts garantis, exonérations de charge, fonds de solidarité) ont permis aux acteurs de survivre, leur trésorerie est désormais sous pression, ce qui pourrait entraîner une vague de licenciements. Face à cette situation, l'État doit pouvoir apporter des solutions rapides et pourrait envisager l'assouplissement des critères d'accessibilité au fonds de solidarité ou la transformation en quasi-fonds propres des prêts garantis par l'État. Dans ce cadre, il souhaiterait connaître sa position à ce sujet et savoir quelles mesures pourraient être mises en œuvre par le Gouvernement afin d'accompagner le temps qu'il le faut l'ensemble des acteurs du tourisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32655

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 septembre 2020](#), page 6617

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)